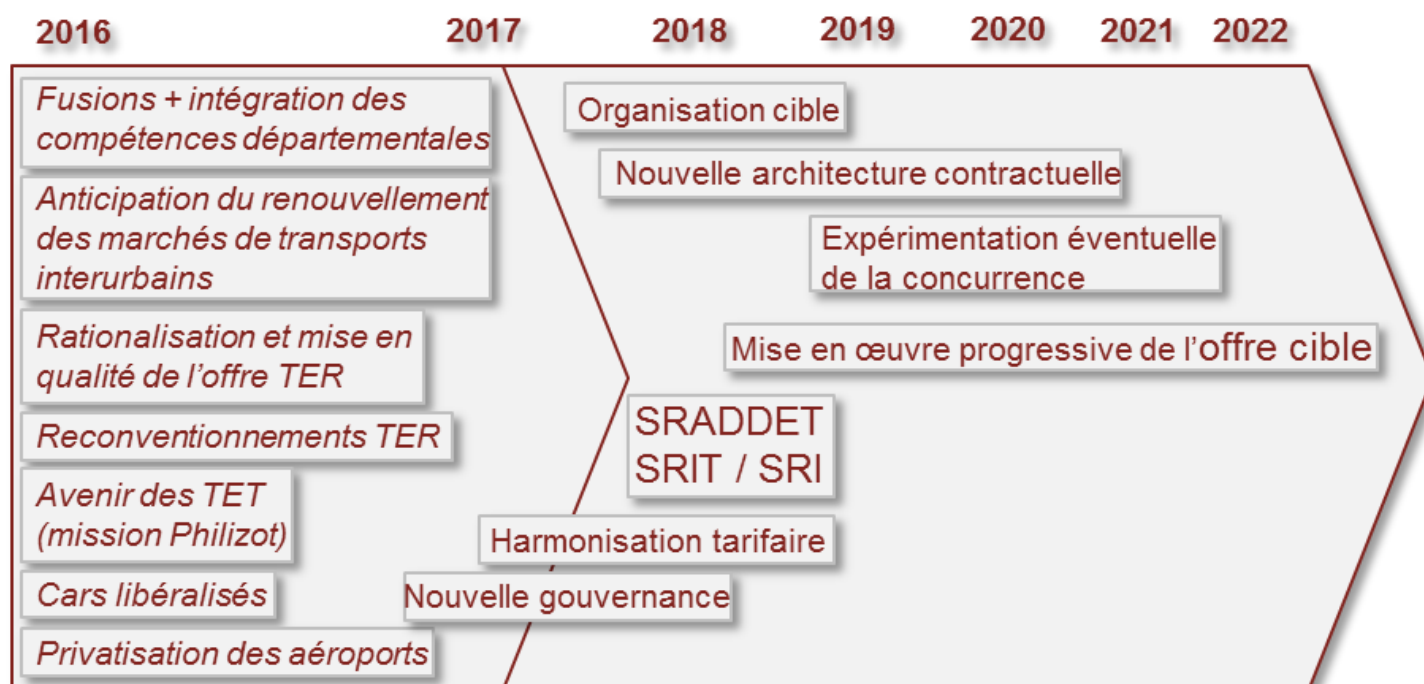




Fixer le cap stratégique pour le plan de mandat en matière de transports et mobilité et sa déclinaison dans le projet d'administration.

Hiérarchiser et ordonnancer le traitement des sujets en assurant la cohérence court terme / long terme.

Dans le champ des transports et de la mobilité, les sujets à l'agenda des régions en 2016 / 2017 sont particulièrement nombreux. Leur traitement revêt souvent un caractère d'urgence, mais, dans le même temps, ils doivent s'inscrire dans une vision stratégique de plus long terme et ne pas obérer la capacité d'action de la région à l'horizon du plan de mandat. Les enjeux de pilotage stratégique sont donc très forts : hiérarchisation des sujets, ordonnancement des actions, alignement des acteurs, équilibre entre les urgences du court terme et les exigences du long terme, le tout sous forte contrainte financière.



Il est essentiel que les régions aient rapidement une vision claire des différents sujets à l'agenda (enjeux, contraintes, échéances, dépendances) afin de définir un cadre d'action pour le plan de mandat à l'été 2016.

Nous accompagnons les régions dans ce travail de cadrage stratégique :

- fixation d'un cap pour le plan de mandat en matière de politique de transports et mobilités ;
- positionnement stratégique de l'institution vis-à-vis des différentes parties prenantes : partenaires institutionnels sur le territoire, opérateurs, services concurrents et/ou complémentaires privés, gestionnaires d'infrastructure, autres utilisateurs des infrastructures ;
- déclinaison du projet d'administration : montée en compétence, organisation, dispositif de pilotage.

Thèmes de travail

- **Définition des priorités en matière de mobilité et de transports en lien avec le projet pour le territoire et avec les autres politiques régionales (économie, emploi, formation, enseignement secondaire)**
- **Cadrage économique des choix, allocation des ressources entre les fonctionnalités à servir, partage contribuable / usager et politique tarifaire**
- **Approche multimodale de l'ensemble de l'offre interurbaine régionale, tant routière que ferroviaire, régulière ou à la demande, et en intégrant les nouveaux usages et services de mobilités (éco-mobilité, covoiturage, auto-partage) : principes d'optimisation du choix modal et des dessertes, principes d'adaptation aux différents territoires**
- **Approche harmonisée à l'échelle régionale du niveau de service, de la gamme d'offre associée et des tarifs proposés : quelle convergence et quelle marge d'adaptation locale ?**
- **Définition des principes d'organisation de l'intermodalité avec les autorités organisatrices de la mobilité**
- **Stratégie contractuelle : contrats challengés, mise en concurrence éventuelle**
- **Gouvernance : rôle des départements et des EPCI dans la mise en œuvre de la compétence transports et mobilité de la région, relation avec les métropoles**
- **Infrastructures : positionnement vis-à-vis de SNCF Réseau et de Gares & Connexions, ainsi que des autres utilisateurs des infrastructures (TGV, Intercités, fret), pour un usage optimal des capacités, gestion éventuellement adaptée des petites lignes**

Références

- **Stratégie de transports et mobilités au service du projet de territoire, à différentes échelles et sur différents types de territoires**

Languedoc-Roussillon, associations interrégionales : Massif Central (ADIMAC), Rhône-Alpes-Auvergne

Conseil départemental de l'Essonne, Syndicat mixte du SCoT du sud Meurthe-et-Moselle

Toulouse Métropole, et Tisséo SMTC, SMTC Grenoble, Grand Nancy, Roissy Porte de France, OIN Ile-de-France (Orly-Rungis-Seine Amont, Paris-Saclay), communautés de communes (Toulois, Sel-et-Vernois, Puy-en-Velay)

- **Stratégie de maîtrise à court et long termes des dépenses publiques de transports et mobilités**

Tisséo SMTC, Communauté Urbaine de Bordeaux, SMTC Grenoble